

NEWSLETTER

CCIO

JANVIER 2025



2025

HEUREUSE ANNÉE



La fin de l'année 2024 a encore une fois mis en lumière la dure réalité à laquelle notre pays fait face depuis des années. Cependant, malgré les épreuves actuelles, la soif de paix et de sérénité reste plus forte que jamais.

Pour 2025, aspirons à faire naître une flamme d'espoir. Par nos attitudes et nos actions faisons émerger une lumière capable de nous guider pas à pas vers des jours meilleurs.

Ensemble, faisons preuve d'unité pour le pays et de solidarité afin de bâtir les bases d'un avenir où chaque haïtien pourra retrouver la joie et la sécurité, et où nos traditions pourront enfin renaître.

- Rencontre avec le Premier Ministre
- Rencontre autour des élections
- Table ronde AGD
- Rencontre avec le MEF
- Rencontre avec le MCI
- Découvrez la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage CCAH (CAAH)
- Interview de la Présidente de la CCIO
- Rapport d'évaluation de la crise en Haïti.



RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE, M. ALIX DIDIER FILS-AIMÉ

Une réunion s'est tenue entre la CCIO et le Premier Ministre, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé, le mardi 28 janvier 2025. Les discussions ont principalement tourné autour de la sécurité.

Dans un contexte où l'insécurité affecte gravement l'activité économique, les membres du conseil de la CCIO ont souligné la nécessité d'une amélioration significative de la situation pour garantir une relance économique.

L'instabilité actuelle constitue un obstacle majeur pour le développement du secteur des affaires, touchant aussi bien les grandes entreprises que les MPME.

Cette insécurité entraîne une absence d'investissements et une hausse des coûts opérationnels.

Compte tenu de la conjoncture, cette rencontre revêt d'une importance particulière, afin de transmettre nos inquiétudes quotidiennes.

RENCONTRE AUTOUR DES DÉFIS DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS EN HAÏTI



La CCIO a participé aux côtés d'autres représentants d'associations de la communauté des affaires à une rencontre organisée par le Conseiller Président, Monsieur Laurent Saint-Cyr, le jeudi 23 janvier 2025. Cette réunion avait pour objectif de discuter des défis liés à l'organisation des élections en Haïti.

À cette occasion, le Centre pour la Promotion de la Démocratie et de l'Education Participative (CPDEP) a fait une présentation sur le système électoral, ainsi que sur les enjeux logistiques et organisationnels relatifs au processus.

Cette démarche témoigne de l'importance d'une collaboration nationale pour surmonter les défis électoraux et répondre aux attentes du peuple haïtien.



TABLE RONDE AGD



Le 21 janvier 2025, dans le cadre de la journée internationale de la douane, la CCIO a participé à une table ronde axée sur des questions essentielles à la gestion douanière.

Organisée par l'Administration Générale des Douanes (AGD), cette rencontre a réuni divers acteurs économiques et différents directeurs de l'AGD (Direction Générale, Direction de contrôle, Direction de Recherches et de Statistiques).

Les échanges se sont articulés autour de deux points principaux:

- Les activités de la douane en général ;
- Les amendes pour déclaration tardive et les intérêts de retard ;

Dans un contexte actuel marqué par des défis économiques et sécuritaires croissants, une décision importante sur le prolongement des intérêts de retard de 10 à 20 jours consécutifs jusqu'au 31 mars permet d'alléger la pression sur les entreprises dans un environnement économique déjà fragile.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE

La Direction générale part du principe que la formation est essentielle. Récemment 52 nouveaux douaniers ont achevé leur parcours, et une autre cohorte est en formation.



Cérémonie de graduation et de prestation de serment de cinquante deux agents des douanes

RENCONTRE CCIO/MEF



Pour faire suite à notre plaidoyer auprès du Ministère de l'Économie et des finances (MEF) afin de mettre en place un comité de travail mixte avant la mise en application du Code Général des Impôts (CGI), la CCIO, ainsi que d'autres associations de la communauté des affaires, ont rencontré le 20 décembre dernier une équipe du MEF et de la DGI.

La rencontre a porté sur la nécessité de mettre en place un comité technique afin que des représentants des associations patronales puissent travailler conjointement avec le MEF et la DGI sur certains articles du CGI non applicables dans le contexte actuel.

En effet, un code fiscal mal adapté peut freiner l'investissement, augmenter les coûts d'exploitation et réduire la compétitivité des entreprises. En tant qu'acteurs économiques majeurs, il est important de mettre l'emphase sur la révision de certains articles du CGI pour assurer que le système fiscal encourage la croissance économique d'autant plus que la situation actuelle freine déjà notre économie.

RENCONTRE CCIO/MCI

Le 18 décembre 2024, la CCIO a organisé une réunion avec le Chef de Service de la direction du Contrôle de la Qualité et de la Protection du Consommateur du Ministère du Commerce et d'Industrie (MCI), M. Vilvert Papyto et certains importateurs de commodités afin de discuter du moratoire relatif à l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées.

Cette rencontre s'inscrit dans une série d'échanges entre les différents acteurs concernés par les mesures découlant de l'avis du MCI qui a été rappelé à l'intention du public en septembre dernier. Les difficultés confrontées par les différents importateurs varient en fonction de plusieurs autres facteurs, à savoir les stocks déjà disponibles, les commandes déroutées vers d'autres destinations suite à la fermeture du port et de l'aéroport etc. L'objectif de cette réunion a été de permettre à ces importateurs d'exposer au ministère les obstacles qu'ils rencontrent et qui les empêchent de se conformer dans les délais impartis aux exigences en matière d'étiquetage de leurs produits.



Découvrez la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage d'Haïti (CCAHA)



Depuis sa création en 2009, la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage d'Haïti (CCAHA) s'impose comme un acteur clé dans la résolution alternative des conflits commerciaux en Haïti. Affiliée à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIH), la CCAHA accompagne les entreprises et les particuliers dans la gestion de leurs différends en offrant des solutions rapides, confidentielles et adaptées à leurs besoins.

Grâce à des services tels que la médiation, l'arbitrage et le Med-Arb, la CCAHA permet aux acteurs économiques de résoudre leurs litiges efficacement tout en préservant leurs relations d'affaires. À ce jour, elle a traité des dossiers dans des domaines variés tels que le transport maritime, la construction, le secteur bancaire, le commerce de biens et principalement les différends entre associés.

Ces méthodes alternatives réduisent la pression sur le système judiciaire traditionnel et contribuent à instaurer un climat de confiance au sein du secteur des affaires.

Avec une équipe composée de professionnels qualifiés et un réseau de partenaires solides, la CCAHA œuvre pour renforcer son impact et promouvoir une culture de résolution pacifique des conflits. Chaque année, un nombre croissant de dossiers traités témoigne de l'efficacité de notre approche et de la confiance des acteurs économiques en nos services.

CHOISIR LA CCAHA,

**c'est opter pour une
expertise reconnue et
un accompagnement
personnalisé dans un
cadre structuré et
impartial.**

📍 Adresse : 151, angle Av. Jean-Paul II & Impasse Duverger,
Immeuble Digicel, 4ème étage, Turgeau, Port-au-Prince, Haïti

☎ Téléphone : (+509) 29 40 51 44 / 29 40 51 42

✉ Email : ccah_haiti@hotmail.com / communicationccah@gmail.com

🌐 Site web : www.ccah.ht

« Ke nou resezi tèt nou, ke nou pran destine nou an men »



MME MARTINE L. CUVILLY A MAGIK 9

« Ke nou resezi tèt nou, ke nou pran destine nou an men » a déclaré la Présidente de la CCIO, Mme Martine L. Cuvilly, lors de son intervention à une interview sur Magik 9 le 20 décembre dernier.

Au cours de cet échange, elle a exprimé le profond désarroi des entreprises face au chaos actuel. En tant que Présidente d'une Chambre de Commerce représentant les intérêts des entreprises, elle a tenu à souligner que la situation dépasse largement la sphère des entreprises, touchant l'ensemble de la population haïtienne. Elle a également rappelé l'appel urgent adressé au gouvernement dans la lettre ouverte publiée par la CCIO le 19 décembre, exigeant des mesures décisives et concrètes, tout en soulignant que le temps des discours était révolu.



Lettre Ouverte au Conseil Présidentiel de Transition et au Premier Ministre d'Haïti

Port-au-Prince, le 18 décembre 2024.

Aujourd'hui plus que jamais, « A l'impossible, vous êtes tenus ». La Nation ne peut plus attendre et n'en peut plus. Il y a une limite à cette résilience légendaire devant l'acceptable.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouest (CCIO) exprime à nouveau son inquiétude face à la situation désastreuse dans laquelle le pays s'enlise et tient à présenter ses plus sincères sympathies à toutes les victimes de l'insécurité, à la population qui souffre, qui est délogée et qui n'a presque plus accès aux soins hospitaliers. Nous saluons et reconnaissons les efforts consentis par chacun des policiers et soldats des FAD'H sur le terrain qui risquent leur vie chaque jour avec les faibles moyens disponibles.

Nous ne pouvons accepter l'acceptable. Ces tragédies graves et troublantes qui ont coûté la vie à des milliers d'innocents, dépassent l'entendement. Aux massacres de Wharf Jérémie, Solino, Poste Marchand, Bel-Air, pour ne citer que ceux-là, s'ajoutent tous les massacres perpétrés dans le pays, dont celui de Pont-Sondé dans l'Artibonite et le massacre de la Petite Rivière de l'Artibonite, qui témoignent d'une violence inouïable et insupportable. Ces actes ne peuvent être qualifiés de massacres, mais d'actes terroristes vu leur violence gratuite. Nous sommes fatigués de tirer la sonnette d'alarme pour essayer de prévenir cette crise humanitaire sans que cela soit considéré comme la priorité.

Alors que près de la moitié de la population haïtienne souffre d'insécurité alimentaire aiguë, les violences continuent de perturber le quotidien et les activités économiques. Comment même parler de relance économique quand l'insécurité nous met dans l'incapacité de fonctionner et de maintenir les emplois qui existent encore ?

Aujourd'hui, point n'est besoin de rappeler les actions indispensables incombant au gouvernement comme la mise en place de programmes sociaux et mesures d'accompagnement nécessaires pour améliorer les conditions de vie des plus vulnérables. Un État responsable doit collecter les ressources indispensables - notamment en adressant le problème de la contrebande et particulièrement à la frontière - pour assurer le bon fonctionnement de la Police et de l'Armée d'Haïti et d'équiper et rémunérer adéquatement ces corps pour combattre l'insécurité et venir en aide à nos frères et sœurs en détresse.

Il est désormais impérieux que l'État prenne des mesures urgentes et décisives. Le temps des discours et des hésitations est révolu : l'inaction et l'ignorance quant aux préoccupations de la population ne sont plus tolérables. Nous exigeons des autorités une mobilisation sans faille pour instaurer la sécurité, restaurer l'autorité de l'État et rebâtir les conditions d'une croissance économique durable et un avenir meilleur pour tous les haïtiens.

Le Conseil D'Administration



01/02

EVALUATION DE L'IMPACT DE LA CRISE EN HAÏTI (RCIA – Rapid Crisis Impact Assessment)

Depuis 2018, Haïti traverse une crise multidimensionnelle qui affecte tous les aspects de la vie nationale. Alimentée par l'instabilité politique et une montée alarmante de l'insécurité, cette situation sans précédent continue de compromettre les espoirs d'un développement et de stabilité durable pour le pays. Le gouvernement haïtien a sollicité l'aide des partenaires internationaux tels que la Banque Mondiale, les Nations Unies, l'Union Européenne, et la Banque Interaméricaine de Développement afin de dresser un rapport d'analyse sur les effets de la crise sécuritaire survenue entre 2021 et 2024.

Ce rapport d'évaluation a été élaboré autour de trois objectifs principaux :

- Évaluer l'impact de la crise dans les régions les plus affectées et particulièrement la zone métropolitaine de Port-au-Prince et de l'Artibonite sur la population, l'économie et la pauvreté, les infrastructures physiques, les services de base et les institutions ;
- Définir un cadre de relèvement et un plan d'investissement pour les deux prochains exercices fiscaux (2024-2025 et 2025-2026), alignés avec les priorités élaborées dans les feuilles de route du Premier Ministre aux membres du gouvernement ;
- Renforcer la coordination des actions et interventions entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers avec l'appui des partenaires internationaux (Banque Mondiale, agence des Nations Unies et Banque Interaméricaine de Développement).

Ce rapport met en lumière les répercussions de la crise sécuritaire sur les secteurs économiques sociaux et institutionnels, identifie les priorités pour la reconstruction et propose des stratégies pour renforcer la résilience du pays. En effet, ce document représente une base essentielle pour orienter les efforts de développement et de reprise en Haïti.

Pour le secteur économique, cette évaluation permet au gouvernement d'identifier et de mieux comprendre les secteurs les plus touchés afin d'orienter efficacement ces politiques vers une relance économique durable. Les entreprises quant à elles pourraient profiter de nouvelles opportunités de marché grâce aux contrats publics et privés financés par les fonds alloués à la relance. Elles pourraient également bénéficier d'un renforcement du cadre légal et fiscal avec des réformes visant à simplifier les démarches administratives et fiscales ce qui contribuerait à rendre le climat des affaires plus attractif.

DONNÉES CARGO FAX

	Jan'25	vs. Dec'24	vs. Jan'24
Shipments	1,957	(11.4%)	6.0%
Containers	4,156	(4.0%)	8.6%
C/S Ratio	2.12	1.96	2.07
KG (millions)	197.4	(31.5%)	(34.2%)

Import Volume

